

N°2015-BCA-27

- Membres théoriques : 5
- Membres en exercice : 5
- Membres présents : 4
- Votants : 4

**BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DE LA SEINE-MARITIME**

---

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**

**DON D'UN VEHICULE TOUT USAGE A L'AMICALE  
DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE**

Le 10 juin 2015, le Bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime, convoqué le 27 mai 2015, s'est réuni à la direction départementale sous la présidence de Monsieur André GAUTIER.

Le quorum étant atteint (3 membres) avec 4 membres présents, le bureau peut valablement délibérer.

**ETAIENT PRESENTS**

- Monsieur André GAUTIER, Président
- Monsieur Sébastien TASSERIE, 1<sup>er</sup> Vice-Président
- Madame Sophie ALLAIS, 2<sup>ème</sup> Vice-Présidente
- Monsieur Gérard JOUAN, 3<sup>ème</sup> Vice-Président

**ETAIT ABSENT**

- Monsieur Bastien CORITON, membre

*Délibération affichée le :*

*et retirée de l'affichage le :*

*Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois :*

Le service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime (Sdis 76) a été sollicité par l'Amicale des personnels de la direction du Sdis 76 afin d'obtenir à titre gracieux un véhicule de type véhicule tout usage (VTU).

Dans le cadre du renouvellement de ses matériels roulants, le Sdis 76 dispose d'un véhicule déjà sorti de l'actif comptable, en attente de vente et pouvant répondre à la demande de cette association.

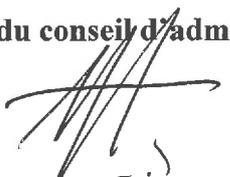
Au regard des liens établis entre le service et cette amicale, il vous est proposé de donner une suite favorable à cette demande.

Les frais de transfert seront à la charge du nouveau propriétaire.

\*  
\*\*

*Après en avoir délibéré, les membres du Bureau du conseil d'administration adoptent, à l'unanimité, ce dossier et autorisent le don d'un véhicule de type « VTU » à l'Amicale des personnels de la direction du Sdis 76 ainsi que la signature par le président de tous les documents nécessaires à cette opération.*

**Le président du conseil d'administration,**



**André GAUTIER**

